



# L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

MARS 2008

## Le conseil municipal tient à souhaiter à tous de Joyeuses Pâques !

Veillez prendre note qu'à cette occasion le **bureau municipal** sera **fermé** les vendredi **21 mars 2008** et lundi **24 mars 2008**.

Cependant, la **bibliothèque municipale** sera **ouverte** le **vendredi 21 mars 2008, de 14 h à 18 h**, selon un horaire réduit.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Félicitations aux gagnants des concours de la Saint-Valentin :

CONCOURS «DESSINE-MOI  
LA SAINT-VALENTIN » :

Charlotte Renaud, 4 ans

CONCOURS «RACONTE-MOI  
LA SAINT-VALENTIN » :

Marie-Soleil Labelle, 10 ans

Nous remercions tous les participants et invitons les gagnants à prendre possession de leur prix dès aujourd'hui au bureau municipal situé au 281, montée Saint-Vincent.



Le conseil municipal adresse toutes ses félicitations à l'équipe de Festi-vent sur glace ainsi qu'aux nombreux bénévoles !!!

Liste des gagnants de Festi-Vent sur glace et bilan de l'événement (page 3)

## RAPPEL 1<sup>ER</sup> VERSEMENT DE TAXES

Nous désirons vous rappeler que le premier versement de taxes arrivera à échéance le **11 mars 2008**. Prenez note également que les trois versements devront être faits aux dates suivantes : 11 mars, 11 juin et 11 septembre 2008. Les personnes, n'ayant pas versé à temps le premier versement de taxes, seront déchues de leur droit de payer en trois versements et le solde deviendra immédiatement exigible. De plus, une pénalité de 5 % et des intérêts annuels au taux de 15 % seront applicables.

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 3 mars dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- Résolution : Achat d'un présentoir pour la bibliothèque ;
- Résolution : Collecte de sang du maire ;
- Résolution : Espace publicitaire journée internationale de la femme ;
- Résolution : Demande pour le Réseau internet Vidéotron à Saint-Placide ;
- Résolution : Transport collectif Intermunicipal en milieu rural – déclaration de compétence de la MRC Deux-Montagnes ;
- Résolution : Participation au programme RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT ;
- Résolution : Aménagement paysager – soumission publique ;
- Résolution : Adhésion Société d'histoire régionale de Deux-Montagnes ;
- Résolution : L'Heure du conte à la Bibliothèque municipale ;
- Résolution : Félicitations à toute l'équipe du Festi-Vent sur glace ainsi qu'aux nombreux bénévoles.

**Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 7 avril 2008, à 20 heures, à la salle Jean-Paul-Carrières.**



# SÉCURITÉ PUBLIQUE



## Pratiquer la motoneige en toute sécurité, c'est tellement plus amusant !

... « Les activités familiales hivernales sont plus populaires que jamais. Les policiers de la Sûreté du Québec vous invitent donc à **adopter une attitude responsable** lorsque vous pratiquez vos activités préférées, et surtout vos randonnées à motoneige.

- ❁ Au Québec, il y a près de 155 000 motoneiges immatriculées ayant accès à près de 33 000 km de sentiers fédérés (entretenus et balisés).
- ❁ La motoneige se pratique en famille dans 75 % des cas (FCMQ).
- ❁ 36 % des collisions mortelles surviennent dans les sentiers fédérés (INSPQ).
- ❁ 33 % des décès à motoneige se produisent sur un chemin public (INSPQ).
- ❁ La vitesse et l'alcool sont les deux facteurs qui contribuent le plus souvent dans les collisions mortelles impliquant des motoneiges.
- ❁ La Sûreté du Québec a doublé le nombre de ses patrouilleurs à motoneige depuis 2003. Ils sont présentement 350 et ils disposent de 150 motoneiges réparties sur tout le territoire.
- ❁ Durant la saison 2006-2007, les patrouilleurs à motoneige de la Sûreté du Québec ont effectué 600 sorties qui se sont traduites par 7000 heures de patrouille de sentier et près de 10 000 interceptions; la remise de 1250 constats d'infractions et de 473 avertissements; et 15 accusations de conduites avec capacité affaiblie par l'alcool.
- ❁ Sur le territoire de la Sûreté du Québec durant la saison 2006-2007, 12 motoneigistes ont perdu la vie. La saison la plus funeste fut 2004-2005, avec 35 décès sur notre territoire.

**Nous savons que la plupart des collisions auraient été évitées si les motoneigistes avaient respecté les lois et règles de sécurité. Vous êtes les premiers responsables de la sécurité lorsque vous vous adonnez à la motoneige. Soyez responsables et faites preuve de civisme. »**

*Extrait d'un communiqué publié par la Sûreté du Québec le 21 février 2008.*

# LOISIRS

## CHRONIQUE BIBLIO

### Heures d'ouverture :

Dimanche et lundi : Fermé  
Mardi et vendredi : 14 h à 21 h  
Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h  
Samedi : 10 h à 12 h et  
14 h à 16 h

### Retour de l'heure du conte :

Le prochain rendez-vous de l'heure du conte sera le samedi 5 avril, 10 h, à la bibliothèque municipale. Votre jeune enfant âgé de 3 ans et plus est invité à prendre part gratuitement à cette activité.

## INITIATION À L'ORDINATEUR ET INTERNET (2<sup>e</sup> PARTIE)

(4 places disponibles)

Outils Windows :

Initiation au traitement de texte, logiciel de dessin et autres utilitaires Windows.

Prérequis : avoir suivi la 1<sup>ère</sup> partie ou posséder des connaissances générales de base de l'ordinateur

Les mercredis du 26 mars au 16 avril 2008, à 19 h à 20 h 30, à la bibliothèque municipale

**Date limite d'inscription : 19 mars 2008**

**Après cette date, des frais de 10 \$ par inscription s'appliqueront**

## ATELIERS DE MÉDITATION

Du samedi 29 mars 2008 au 19 avril 2008, de 9 h 30 à 11 h 30, au centre communautaire

**Date limite d'inscription : 19 mars 2008**

**Après cette date, des frais de 10 \$ par inscription s'appliqueront**



# COMMUNIQUÉS



## LISTE DES GAGNANTS 2008

1 forfait à Paris pour deux personnes  
offert par les Emballages Lacroix

**Laurier Lapointe, Saint-André-d'argenteuil**

1 forfait dans la Vallée de Saint-Sauveur

**Manon Girard, Montréal**

5 heures d'équitation Western (groupe de 3 )  
à l'Écurie d'Autrefois

**Nicolas Charette, Saint-Eustache**

Abonnement de 3 mois au  
Centre Énergie Cardio Saint-Eustache

**Johanne Boisjoly, Saint-Placide**

1 « Prêt-à-camper » au Gîte sous les pins au Parc  
National d'Oka

**Jeannine Blanchard, Saint-Eustache**

Certificat cadeau au Gîte la Capucine

**Nicole Lapierre,  
Saint-André-d'argenteuil**

Certificat cadeau chez  
Arts et Antiquités Saint-Placide

**Mélanie Fortin, Saint-Jérôme**

Cerf-volant de chez Vent en fête

**Denise Tassé, Montréal**

## FRANC SUCCÈS POUR LA 10<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTI-VENT SUR GLACE DE SAINT-PLACIDE

Les 23 et 24 février derniers s'est déroulé la 10<sup>e</sup> édition du Festi-Vent sur glace de Saint-Placide. Plus de 30 000 festivaliers étaient au rendez-vous et l'organisation ne pouvait pas demander mieux avec un ciel bleu, une température extraordinaire et des vents parfaits pour les vols de cerfs-volants.

Des centaines de cerfs-volants impressionnants tels un ange, une horloge, une méduse, une pieuvre et plusieurs autres ont colorés le ciel. De plus, des cerfs-volistes acrobatiques ont offert un spectacle sans pareille. Toutes les activités ont connus un succès monstre. 1 175 cerfs-volants ont été confectionnés par les jeunes, les pluies de bonbons en continu ont fait fureur et les baptêmes de l'air de toutous ont été très convoités ! Ce sont plus de 200 diplômes qui ont été remis aux jeunes mentionnant que leur ami en peluche avait effectué son premier vol. Les expositions d'arts ont été appréciées des visiteurs et les contes d'hiver ont fait le bonheur des tout-petits. La Zone R-501 a permis d'amasser des fonds pour la recherche auprès des enfants malades.

Samedi, les combats de Rokkaku ont permis à plusieurs commanditaires de démontrer leur habilité au niveau cervolistique et c'est la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac qui a remporté les honneurs. Dimanche, l'invité d'honneur, Jean-François Breau, a conquis le cœur des festivaliers en effectuant une prestation exceptionnelle en plein air sur le parvis de l'église et a offert au public une séance d'autographes.

**Enfin, le Festi-Vent sur glace tient à mentionner qu'une telle réalisation ne serait pas possible sans l'aide des nombreux partenaires et bénévoles qui croient en l'événement et les remercie chaleureusement.**



## FORMATION POUR FUTUR(E) MONITEUR (TRICE)

La Municipalité de Saint-Placide offre une formation **gratuite** pour les jeunes intéressés à devenir moniteur (trice). Afin d'être éligible à cette formation, vous devez



- \* être **âgé de 14 ans** avant le 1<sup>er</sup> juin 2008 ;
- \* être disponible un jour par semaine de 9 h à 16 h ;
- \* démontrer un **intérêt marqué pour un futur poste de moniteur (trice)** au camp de jour de Saint-Placide.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Johanne Béliveau au 450 258-2305 ou transmettre votre curriculum vitae à son attention par télécopieur au 450 258-3059 ou par courriel à [jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca](mailto:jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca) ou par courrier au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0.

### OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche de moniteurs ou monitrices pour le camp de jour 2008.

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine du lundi au vendredi, et ce, à compter du 16 juin jusqu'au 15 août 2008.

Les conditions d'emploi sont : être âgé de 15 à 30 ans inclusivement et être étudiant(e) à temps plein. Aimer les enfants et connaître plusieurs jeux ou activités de groupe.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Johanne Béliveau au 450 258-2305 ou transmettre votre curriculum vitae à son attention par télécopieur au 450 258-3059 ou par courriel à [jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca](mailto:jbeliveau@municipalite.saint-placide.qc.ca) ou par courrier au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0.

### OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'un journalier ou une journalière pour l'été 2008.

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine du lundi au vendredi, et ce, débutant au mois de mai 2008.

Les conditions d'emploi sont : être âgé de 15 à 30 ans inclusivement et être étudiant(e) à temps plein. Aimer le travail à l'extérieur et avoir un permis de conduire valide.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. Jean-Claude Millette au 450 258-2305 ou transmettre votre curriculum vitae à son attention par télécopieur au 450 258-3059 ou par courriel à [jcmillette@municipalite.saint-placide.qc.ca](mailto:jcmillette@municipalite.saint-placide.qc.ca) ou par courrier au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide (Québec) J0V 2B0.



## PARTICIPEZ AU PROGRAMME RECYC-FRIGO Environnement ... C'EST PAYANT

Saviez-vous que les réfrigérateurs et les congélateurs de 10 ans et plus sont de grands consommateurs d'électricité? Vous en séparer vous permettra de faire des économies d'énergie tout en posant un geste pour l'environnement.

Comment faire ? Tout simplement en participant au programme RECYC-FRIGO Environnement ! Ce programme offre un service de collecte gratuit de vos appareils à domicile, à condition que votre réfrigérateur ou votre congélateur ait 10 ans ou plus, qu'il soit toujours fonctionnel et branché et qu'il ait une dimension de 10 à 25 pieds cubes. Si vos appareils répondent à ces conditions, il vous suffit de prendre rendez-vous en composant le 1-877-493-7446 (FRIGO) ou en complétant un formulaire de collecte en ligne au [www.recyc-frigo.com](http://www.recyc-frigo.com). Un transporteur spécialisé viendra récupérer gratuitement votre appareil à domicile. De plus, un chèque de **60\$ pour chaque appareil récupéré** (pour un maximum de deux appareils par ménage) sera remis à son propriétaire dans un délai maximum de trois semaines suivant le ramassage du réfrigérateur ou du congélateur.

### RECYC-FRIGO *Environnement* pour poser un geste vert

La Municipalité de Saint-Placide soutient ce programme et vous encourage à y participer activement. Au-delà des objectifs d'efficacité énergétique, le programme RECYC-FRIGO Environnement répond aussi à un enjeu environnemental majeur en recyclant 95% des matières contenues dans les appareils récupérés. Participer au programme RECYC-FRIGO, c'est économiser de l'énergie et c'est bon pour l'environnement. Pour en savoir plus, visitez le [www.recyc-frigo.com](http://www.recyc-frigo.com)